

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Institution des Eaux de la Montagne Noire





Cette année 2020 aura marqué les esprits par un contexte sanitaire inédit. Malgré cela, nous avons réussi à nous adapter. L'ensemble des équipes de l'Institution a poursuivi ses missions, certes dans des conditions modifiées. Mais l'activité n'a pas ralenti, le présent bilan d'activité le démontre.

Pour faire face à cette situation particulière, l'Institution a mise en place des mesures exceptionnelles pour garantir la continuité du service public. La production et l'adduction d'eau potable étant nécessaires à toute une population desservie par l'IEMN (plus de 220 000 habitants), cette dernière a décidé de mettre en œuvre des mesures préventives de protection sanitaire au travail. Ainsi, les efforts se sont concentrés pour limiter la propagation d'une vague épidémique au sein des équipes d'exploitation. Les 40 agents de l'IEMN ont pu assurer leurs missions en minimisant au maximum le risque de contamination au virus.

En revanche, les chantiers engagés en début d'année 2020 ont été perturbés. Les travaux ont dû être suspendus durant deux mois. Ce qui a eu pour conséquences un décalage dans les plannings et une augmentation des coûts. Certaines évolutions techniques ont dû être également apportées pour s'adapter aux caractéristiques spécifiques de chaque chantier.

Enfin, notre belle Montagne Noire a connu un événement pluvieux de forte intensité au mois de mai. Les deux principaux cours d'eau alimentant les barrages de la Galaube et des Cammazes ont ainsi subi des apports conséquents. Les services de l'IEMN ont été mobilisés sur les barrages afin de suivre l'évolution de la situation au plus près.

Ces exemples nous démontrent une fois de plus que l'Institution sait faire preuve de dynamisme dans sa capacité à évoluer, cela grâce à l'engagement et à la mobilisation de ses agents et des membres du Conseil d'Administration. Je profite de cette tribune pour les en remercier chaleureusement.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Gilbert HÉBRARD
Président de l'IEMN



SOMMAIRE

1 L'Institution	
Les missions	p. 7
L'organisation	p. 8
2 La Ressource en eau	
La ressource Cammazes/Galaube	p.11
La ressource système AHL/Ganguise	p. 13
3 Les Consommations de l'Eau Potable	p. 15
4 La Qualité de l'Eau Potable	
La qualité de l'eau produite	p. 19
La qualité de l'eau distribuée	p. 21
5 L'Irrigation	
L'organisme unique	p. 25
Les volumes prélevés	p. 26
La compensation des prélèvements	p. 27
6 L'Electricité	p. 31
7 Les Travaux	
Les travaux d'investissement réalisés	p. 35
Les travaux d'investissement réalisés en régie	p. 37
Le suivi et le contrôle du patrimoine	p. 38
8 Le Panorama 2020	p. 41
9 Des hommes et des compétences	p. 43
10 Les Eléments financiers	
Le tarif de l'eau	p. 47
Le budget Eau potable	p. 48
Le budget Electricité	p. 49
Le budget Irrigation	p. 50
11 Les Indicateurs de performance	p. 53
12 Les Marchés Publics	p.55



1 L'INSTITUTION

LES MISSIONS

A l'origine, répondre à un besoin

Dès le début des années 1940, les élus locaux avaient essayé d'impulser des projets d'adduction d'eau intéressant des secteurs plus ou moins vastes du Lauragais. La problématique alors soulevée consistait à prendre l'eau, là où elle est, dans la Montagne Noire, et l'amener là où elle n'est pas, sur les collines, moins élevées de ce Lauragais, si sensible à la sécheresse.

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le Ministre des Travaux Publics et des Transports, constate un écart important entre les besoins du canal du Midi et les apports excédentaires du système hydraulique de la Montagne Noire. Il donne son aval pour la création d'une structure chargée de mettre au point un projet qui prévoyait l'aménagement complet des ressources hydrauliques de la Montagne Noire. L'objectif était de satisfaire les besoins légitimes des populations lauragaises.

Trois départements, l'Aude, la Haute-Garonne et le Tarn, délibèrent alors dans le même sens pour soutenir ce projet et créer l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement Hydraulique de la Montagne Noire (IIAHMN) devenue l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN) en 2009.

L'Institution voit le jour par deux arrêtés préfectoraux du 10 octobre 1947 et du 05 août 1948. Ses missions comprenaient l'étude et l'exécution d'un programme d'aménagements hydrauliques dans la Montagne Noire pour alimenter en eau tout ou partie des territoires voisins.

Quatre missions nécessaires à tout un territoire

Depuis 1948, l'Institution s'attache à répondre, au mieux et dans la transparence à ses quatre missions de service public :

- produire en quantité suffisante une eau potable de qualité à l'attention de syndicats de communes ou de communes isolées qui se chargent de la distribuer dans les meilleures conditions aux habitants de l'aire desservie,
- assurer à l'agriculture la satisfaction de ses besoins en eau,
- participer à l'alimentation du canal du Midi,
- réaliser à cet effet les ouvrages nécessaires au stockage, au transport de la ressource en eau, à sa potabilisation et à son acheminement vers les collectivités en charge de la distribution.



L'ORGANISATION 2020

L'Institution est dirigée par un conseil d'administration composé de 15 membres, à savoir les Présidents des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn ainsi que des Conseillers Départementaux de chaque département désignés par leur assemblée départementale respective pour la durée du mandat, soit 6 ans.

Le Conseil d'Administration est compétent pour :

- voter les budgets et les comptes de l'Institution,
- prendre les décisions relatives au personnel, au patrimoine, aux actions en justice, aux emprunts ainsi qu'aux programmes de travaux.

Le Conseil d'Administration sera renouvelé en 2021 suite aux élections départementales.

Hélène SANDRAGNÉ

Présidente du Conseil départemental

Alain GINIES

Conseiller Départemental
2^{ème} Vice-président de l'IEMN

Stéphanie HORTALA

Conseillère départementale

Eliane BRUNEL

Conseillère départementale

Christian RAYNAUD

Conseiller départemental



Georges MERIC

Président du Conseil départemental

Gilbert HÉBRARD

Conseiller départemental
Président de l'IEMN

Marie-Claude PIQUEMAL-DOUMENG

Conseillère départementale

Emilienne POUMIROL

Conseillère départementale

Bernard BAGNERIS

Conseiller départemental

Jean-Michel FABRE

Conseiller départemental



Christophe RAMOND

Président du Conseil départemental

Claudie BONNET

Conseillère Départementale
1^{ère} Vice-présidente de l'IEMN

Christophe TESTAS

Conseiller départemental

Dominique RONDI-SARRAT

Conseillère départementale

Laurent VANDENDRIESSCHE

Conseiller départemental

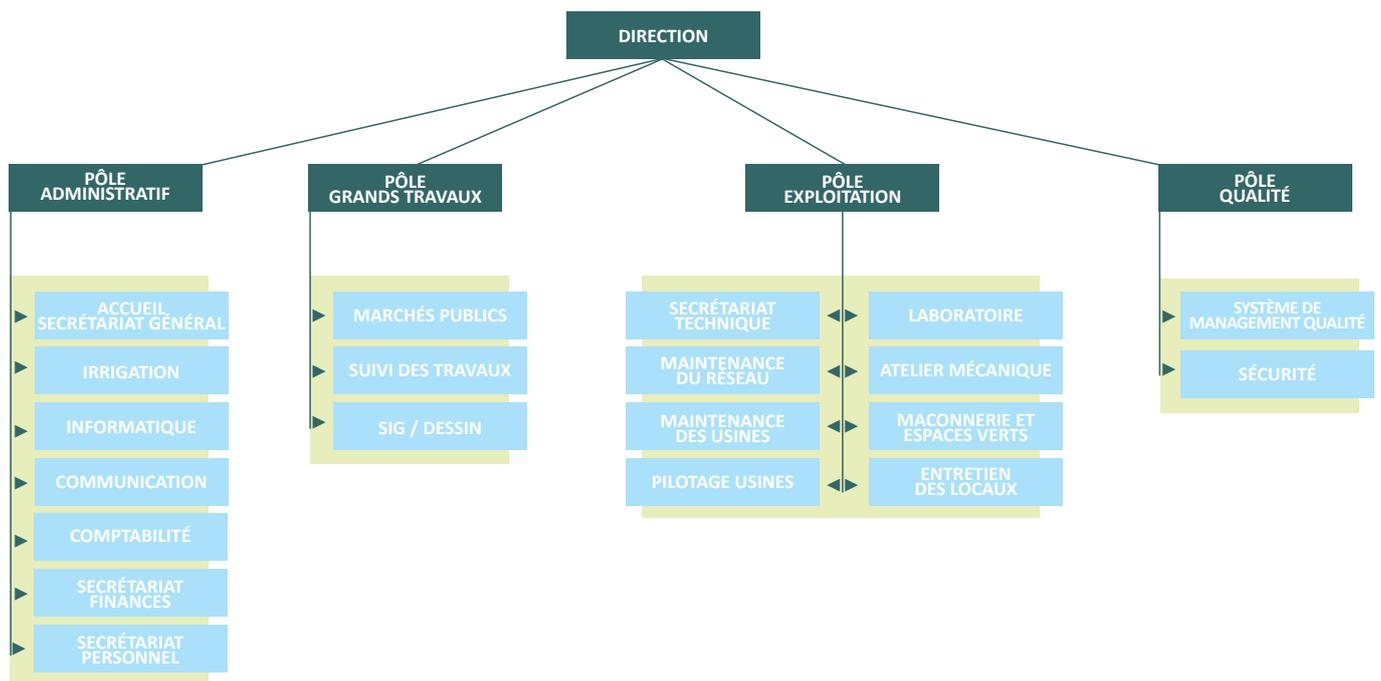
Jean-Luc ALIBERT

Conseiller départemental



L'Institution regroupe 40 agents territoriaux sous la responsabilité d'une directrice chargée de :

- mettre en oeuvre les décisions du Conseil d'Administration,
- définir les actions à mener,
- superviser la gestion de la ressource hydraulique.

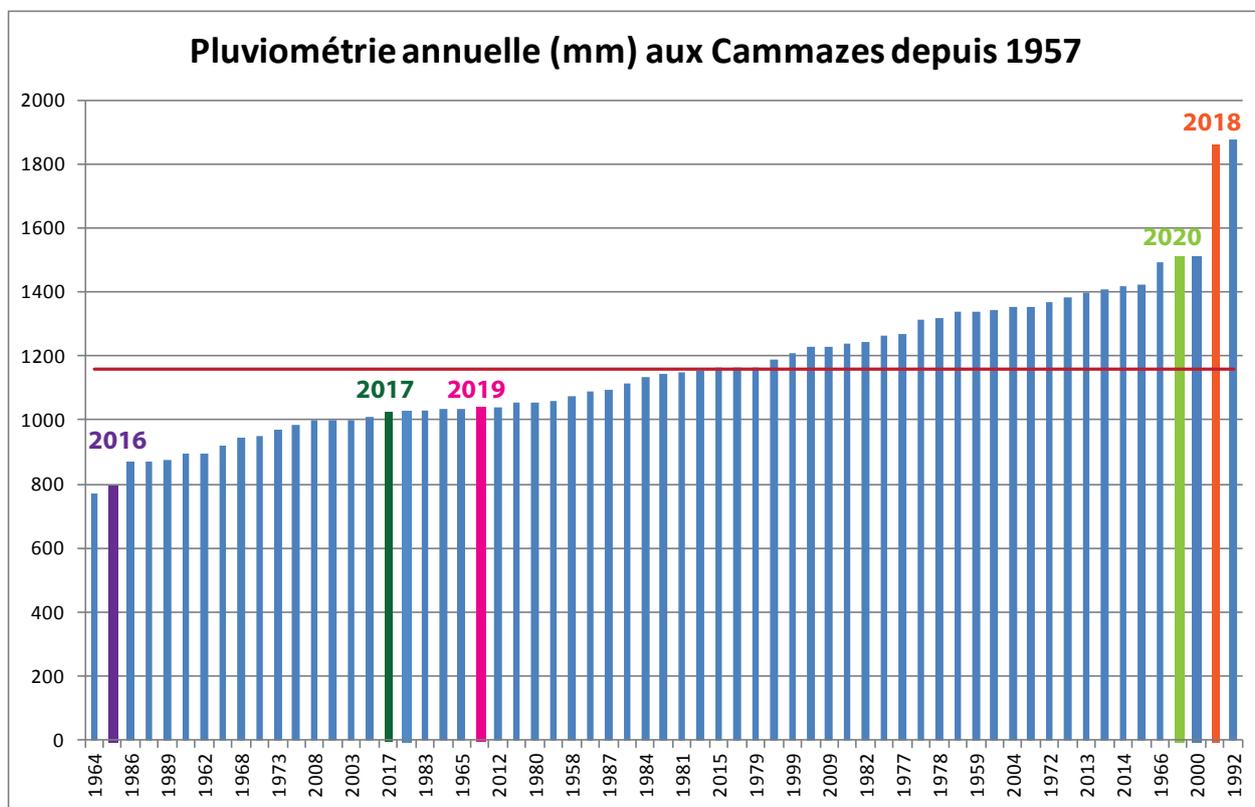




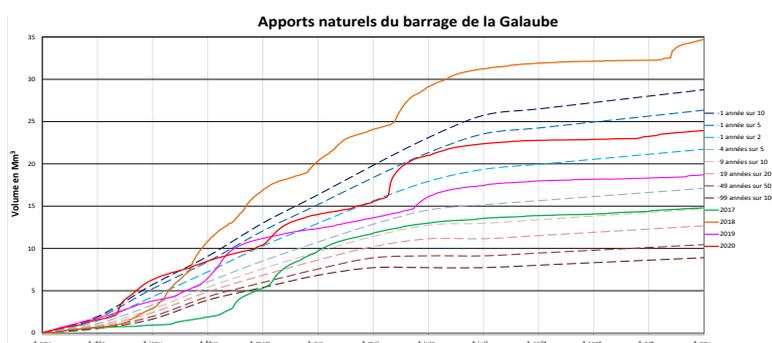
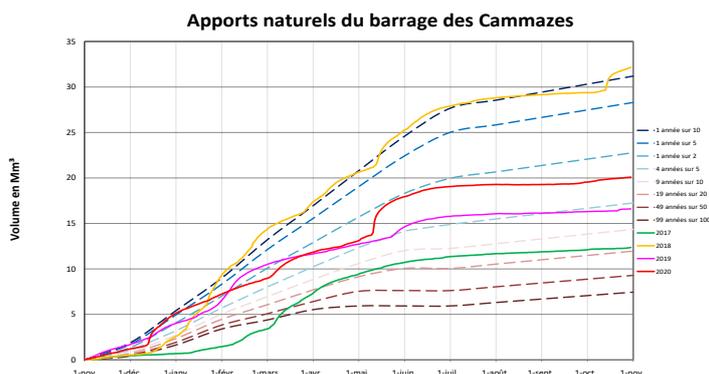
2

**LA RESSOURCE
EN EAU**

LA RESSOURCE DU BARRAGE DES CAMMAZES ET DU BARRAGE DE LA GALAUBE



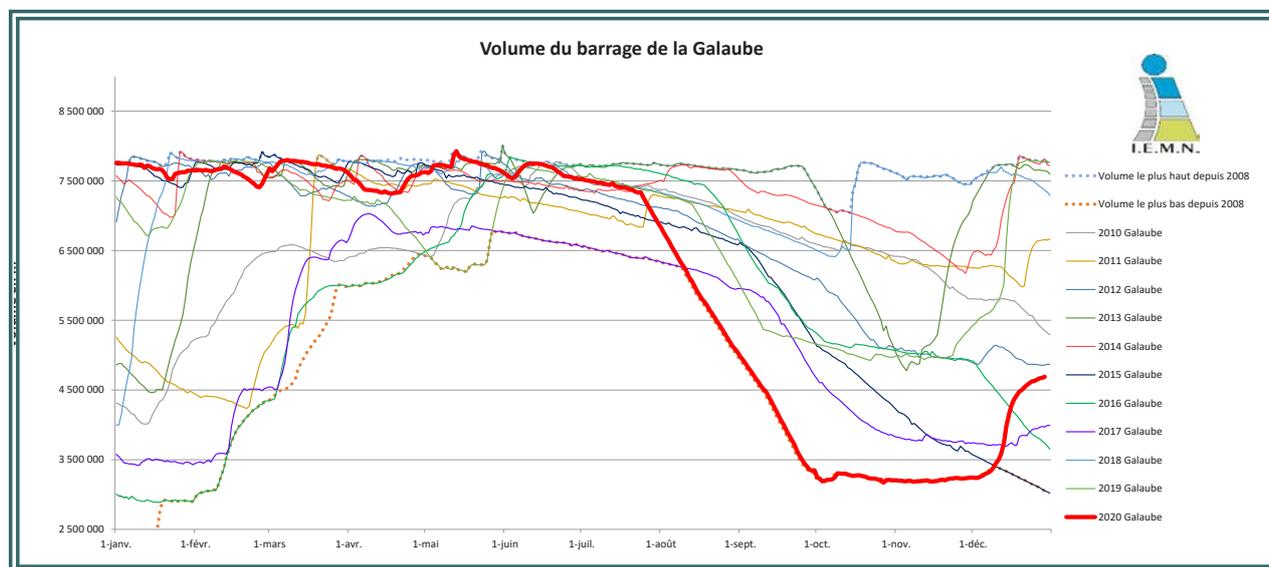
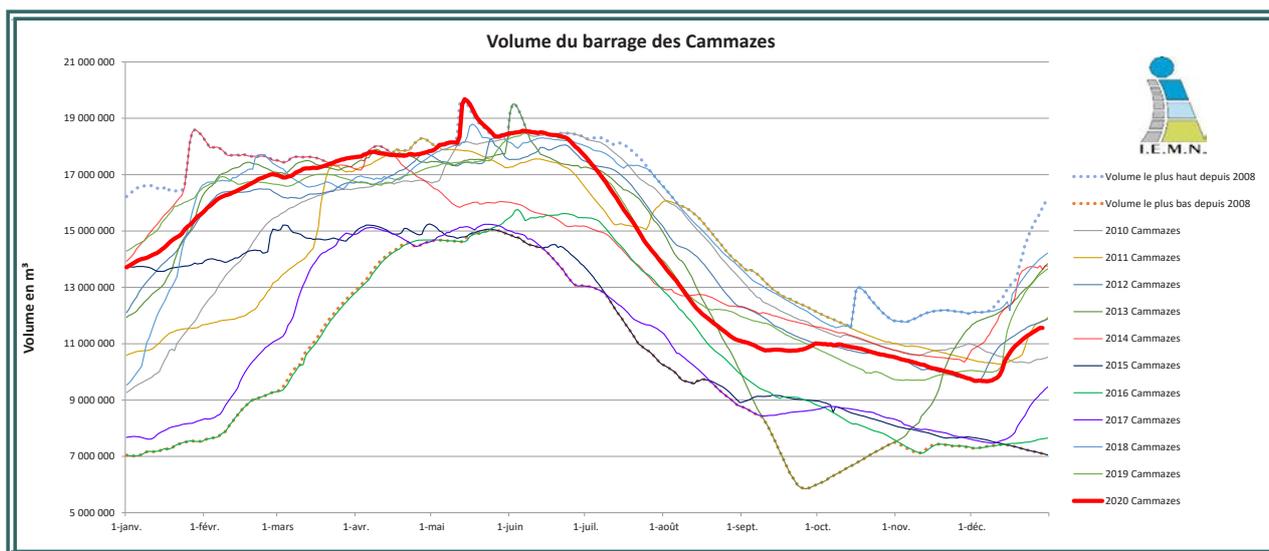
L'année hydrologique 2019/2020 est marquée par une année particulière avec plusieurs épisodes pluvieux de forte intensité sur les périodes hiver et printemps (décembre 2019, janvier 2020 et mai 2020) et un été particulièrement sec (pas de précipitation pendant 3 mois). L'IEMN dispose de 63 années de chroniques de pluviométrie au niveau du barrage des Cammazes (depuis 1957), et l'année 2020 avec 1 512 mm de précipitations est l'une des années les plus pluvieuses (4^{ème}). La moyenne est de 1 161 mm/an. Sur l'année hydrologique 2019-2020, les apports naturels de l'Alzeau sont de 23.8 Mm³ (ils sont situés entre une année moyenne et une année quinquennale humide) et ceux du Sor sont de 20 Mm³ (ils sont situés entre une année moyenne et une année quinquennale sèche).



L'état des réserves

Au 30 juin 2020, les barrages étaient quasiment pleins pour débuter la période. Ainsi les besoins en eau potable, en eau d'irrigation et pour la navigation ont pu être assurés, mais les réserves ont été fortement sollicitées. Les consommations en eau cumulées pour l'eau potable et l'irrigation sont historiquement les plus élevées.

L'été étant particulièrement sec (3 mois sans pluie de juin à septembre), les réserves ont été fortement sollicitées, et les taux de remplissage au 31 octobre se trouvent impactés. La saison s'est terminée proche du volume correspondant à la valeur de la réserve interannuelle (révisée suite à Interc'eau avec 12.5 Mm³).



LA RESSOURCE DE L'ADDUCTEUR HERS LAURAGAIS ET DU BARRAGE DE LA GANGUISE

L'IEMN est le gestionnaire quantitatif du système et fournit à ce titre dans son rapport d'activité la synthèse des volumes entrants et sortants ci-dessous, établie entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020.

AHL		
Volumes sortants Montbel en m ³	Volumes sortants en m ³	
	Volume prise en ligne (volume limité à 8 hm ³ et pris sur le volume utilisable de BRL = 10,5 hm ³ ***)	Volume Brésil (transfert AHL vers Ganguisse)
20 719 600	5 628 614	14 548 197

Ganguise			Consommations des quotas en m ³						
Volumes stockés dans barrage Ganguise (avec culot) (au 30/06/19) en m ³	Volumes entrants en m ³		Volumes sortants hors quotas en m ³		V BRL (volume utilisable BRL dans système AHL/Ganguise = 10,5 hm ³)	V SMEA (volume affecté SMEA dans système AHL/Ganguise = 7 hm ³)	V IEMN (volume affecté IEMN dans système AHL/Ganguise = 5 hm ³)	V VNF (volume affecté VNF dans système AHL/Ganguise = 2,5 hm ³)	V FRESQUEL (volume affecté Fresquel dans système AHL/Ganguise = 1hm ³)
	Volume pompages Naurouze étage 1 (excédents Montagne Noire et essais de fonctionnement)	Volume Apports naturels calculés	Evaporation (non affecté)	Volume règlement d'eau et lachures exceptionnelles pour maintien du plan d'eau (non affecté)					
43 930 000	164 900	10 045 301	3 937 865	3 385 152	11 337 548	4 508 389	4 157 170	1 109 000	181 536

Bilan quantitatif du système AHL/Ganguise

L'année 2020 a été marquée par :

- sur la période estivale, une irrigation soutenue en juillet et août ;
- un déstockage de Ganguise important.

Ainsi grâce au niveau de remplissage important des barrages de Montbel (60 Mm³) et de Ganguise (43,9 Mm³) en début de saison estivale, l'ensemble des usages ont pu être garantis. Le volume restant dans Montbel au 31 octobre 2020 était de 31,23 Mm³ et dans Ganguise de 26,3 Mm³.

Cas particulier de l'IEMN

Le système AHL/Ganguise constitue pour l'IEMN une ressource complémentaire à ses deux barrages de la Galaube et des Cammazes. L'IEMN disposait comme les autres partenaires du système de son quota donc de 5 hm³ en 2020.

Afin de compenser l'irrigation dont l'IEMN est mandataire sur le canal du Midi, et pour fournir le droit d'eau dû à VNF dans le barrage des Cammazes, il a été utilisé 4,157 Mm³ à partir du système AHL/Ganguise (dont 3,6 Mm³ pour VNF). Il est précisé que le quota d'eau dû à VNF dans le barrage des Cammazes a été fourni intégralement à partir du système AHL/Ganguise.



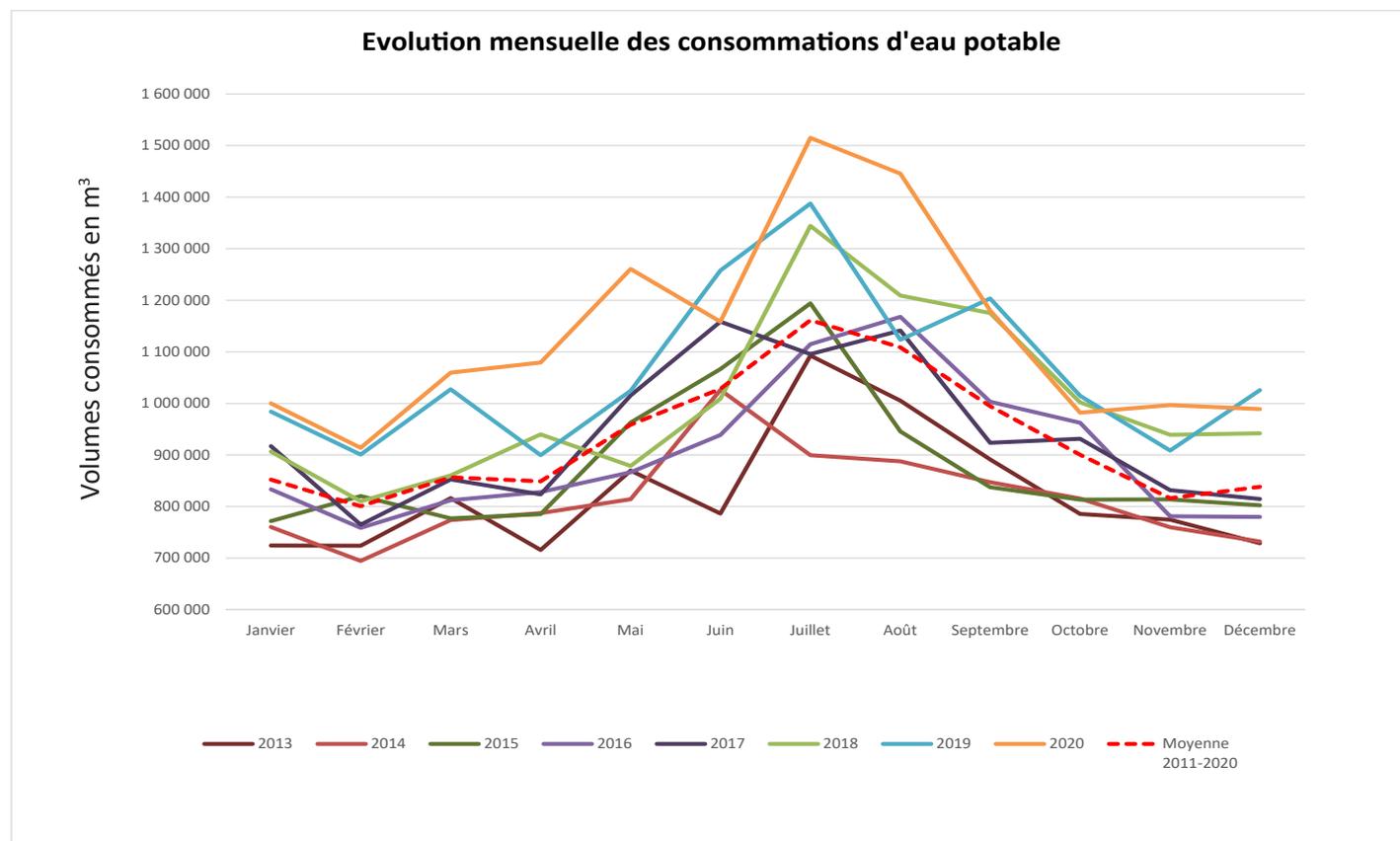
3

LES

**CONSOMMATIONS
DE L'EAU POTABLE**

La consommation annuelle

Le volume consommé par les collectivités en 2020 s'élève à 13 546 131 m³. La consommation est en hausse de 6,46 % par rapport à 2019, notamment grâce au projet Interc'Eau.



La consommation annuelle par collectivité

AUDE

Syndicat Sud-Oriental des Eaux de la Montagne Noire

Secteur Centre : L'année 2020 est en hausse de 14,5 % par rapport à 2019.

Secteur Ouest : L'année 2020 est en hausse de 4,9 % par rapport à 2019.

Les Brunels

On note une baisse de la consommation en 2020 de -7,4% par rapport à 2019.

HAUTE-GARONNE

Réseau 31

L'année 2020 est en hausse de 8,3 % par rapport à 2019.

Toulouse Métropole / Saint-Orens-de-Gammeville

On note une baisse de la consommation en 2020 de - 5,4 % par rapport à 2019.

Revel

L'année 2020 est en baisse de -3,4 % par rapport à 2019.

TARN

SEMN 81

L'année 2020 est en hausse de 7,7 % par rapport à 2019.

Syndicat du Pas du Sant

On note une hausse de la consommation de 6 % par rapport à 2019.

SIAEP de Vielmur - Saint Paul

La consommation du Syndicat est en hausse de 5,6 % par rapport à 2019.

Les Cammazes

on note une stabilité de la consommation (- 0,4 %) par rapport à 2019.

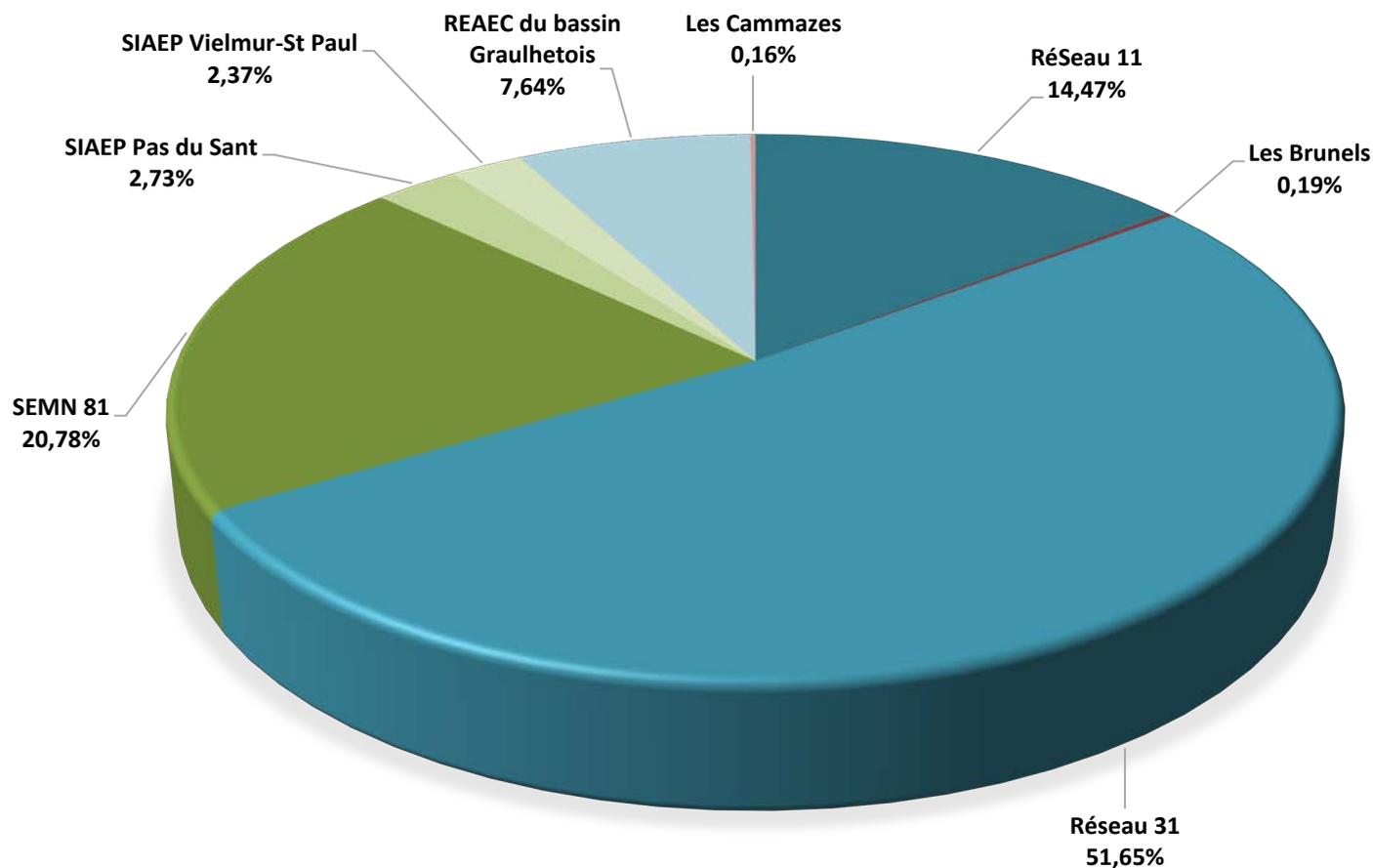
Régie Municipale des Eaux de Graulhet

La consommation connaît une hausse de 7,4 % par rapport à 2019.

La facturation annuelle par collectivité (volumes en m³)

COLLECTIVITES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2011/2020	Taux Evolution 2019-2020	Taux Evolution 2020 / moyenne 2011-2020
AUDE	1 578 938	1 547 888	1 400 430	1 321 993	1 538 459	1 823 821	1 693 245	1 729 150	1 828 349	1 990 344	1 645 262	8,86%	20,97%
Réseau 11 (secteur centre)	546 253	541 984	499 753	436 563	569 661	783 967	778 019	751 143	795 679	910 765	661 379	14,46%	37,71%
Réseau 11 (secteur ouest)	1 007 388	977 819	876 554	861 512	942 688	1 008 235	887 849	951 865	1 005 185	1 054 137	957 323	4,87%	10,11%
Les Brunels	25 297	28 085	24 123	23 918	26 110	31 619	27 377	26 142	27 485	25 442	26 560	-7,43%	-4,21%
HAUTE-GARONNE	6 012 472	6 086 411	5 925 083	5 891 568	6 217 951	6 218 265	6 373 317	6 507 540	6 665 288	7 014 709	6 291 260	5,24%	11,50%
Réseau 31	4 504 767	4 686 910	4 502 341	4 498 335	4 789 492	4 758 372	4 969 345	4 985 053	5 039 651	5 457 084	4 819 135	8,28%	13,24%
Revel	971 593	863 389	889 468	852 243	878 127	908 162	847 185	949 910	982 445	949 335	909 186	-3,37%	4,42%
Tlse Metro. / Saint-Orens	536 112	536 112	533 274	540 990	550 332	551 731	556 787	572 577	643 192	608 290	562 940	-5,43%	8,06%
TARN	2 778 460	2 876 360	2 589 421	2 584 796	2 834 361	2 805 181	3 180 587	3 780 398	4 262 990	4 575 022	3 972 926	7,32%	15,15%
SEMN 81	2 625 844	2 672 585	2 474 590	2 458 187	2 599 515	2 591 553	2 627 140	2 607 406	2 619 666	2 822 107	2 609 859	7,73%	8,13%
SIAEP Pas du Sant	129 892	175 014	88 592	102 143	214 668	190 819	404 497	330 062	350 236	371 333	235 726	6,02%	57,53%
SIAEP Vielmur-St Paul							124 546	310 176	304 794	321 775	265 323	5,57%	21,28%
REAEAC du bassin Graulhetois								511 508	966 252	1 037 848	838 536	7,41%	63,99%
Les Cammazes	22 724	28 761	26 239	24 466	20 178	22 809	24 404	21 246	22 042	21 959	23 483	-0,38%	-6,49%
TOTAL	10 369 870	10 510 659	9 914 934	9 798 357	10 590 771	10 847 267	11 247 149	12 017 088	12 756 627	13 580 075	11 909 449	6,46%	21,62%

La répartition des volumes d'eau vendus



Le rendement

Le rapport entre le volume consommé par les collectivités et le volume prélevé en eau brute traduit le rendement de l'ensemble des ouvrages de l'Institution (usines, réservoirs et réseaux d'adduction).

Pour 2020, il s'établit à 93,7 % (13 546 131 m³ / 14 460 119 m³). En comparaison, il s'élevait à 92,9 % en 2019. Dans le détail, le rendement de la production (usine plus réservoir) s'établit à 93,9 % (13 560 075 m³ / 14 460 119 m³) et celui du réseau d'adduction à 99,8 % (13 546 131 m³ / 13 580 075 m³).

Il faut noter que l'incertitude de comptage est de l'ordre de +/- 2 %, ce qui peut expliquer un rendement calculé du réseau supérieur à 100 % certaines années.



4

**LA QUALITÉ
DE L'EAU POTABLE**

LA QUALITÉ DE L'EAU PRODUITE EN SORTIE DE PICOTALEN

Tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité qualitative des eaux, grâce au contrôle de l'eau brute stockée dans les barrages, l'eau produite et l'eau distribuée dont les bilans sont présentés ci-après.

Les contrôles ARS sont effectués mensuellement au niveau du départ réseau à l'aval du poste de rechloration de Picotalen.

ARS	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE				OBSERVATIONS
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE		
					Nombre	%	Nombre	%	
Turbidité (NTU)	12	0.13	0.23	<0.1	0	0	0	0	
pH	12	8.31	8.5	8.1			0	0	
Conductivité (µS/cm)	12	219	230	196			1	8	Le 17/01
Equilibre calcocarbonique	1						0	0	
COT (mg/l)	12	0.87	1	0.6			0	0	
Aluminium (µg/l)	1	30	30	30			0	0	
Fer (µg/l)	1	<10	<10	<10			0	0	
Manganèse (µg/l)	1	<10	<10	<10			0	0	
Chlore libre mg/l	12	0.47	0.63	0.36					
Germes à 22°C (n/100 ml)	12		4	<1					
Coliformes (n/100 ml)	12		0	0			0	0	
E.Coli (n/100 ml)	12		0	0	0	0			
Entérocoques (n/100 ml)	12		0	0	0	0			
ASR (n/100 ml)	12		0	0			0	0	

Contrôle règlementaire obligatoire

Limite qualité :

100% de conformité en physico-chimie et bactériologie

Référence de qualité :

100% de conformité bactériologie

92% conforme en physico-chimie suite à une conductivité non conforme non confirmée par nos contrôles internes.

Les contrôles IEMN sont effectués quotidiennement en ce qui concerne les paramètres de suivi d'exploitation et de manière hebdomadaire pour les suivis bactériologiques, de la matière organique et de l'équilibre calcocarbonique de l'eau.

IEMN	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE				OBSERVATION
					LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE		
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	Nombre	%	Nombre	%	
Turbidité (NTU)	388	0.15	0.20	0.10	0	0	0	0	
pH	387	8.23	8.43	8			0	0	
Conductivité (µS/cm) à 25°	113	220	227	211			0	0	
Equilibre Calcocarbonique	52						1	2	Le 25/02
COT(mg/l)	52	1.07	1.44	0.59			0	0	
Aluminium (µg/l)	366	41	80	<25			0	0	
Fer (µg/l)	366	<10	20	<10			0	0	
Manganèse (µg/l)	75	<10	26	<10			0	0	
Chlore libre mg/l	366	0.47	0.62	0.31					
Germes à 22°C (n/100 ml)	52		<1	<1					
Coliformes (n/100 ml)	52		0	0			0	0	
E.Coli (n/100 ml)	52		0	0	0	0			
Entérocoques (n/100 ml)	52		0	0	0	0			
ASR (n/100 ml)	52		0	0			0	0	

Autocontrôle IEMN

Limite qualité :

100% de conformité en physico-chimie et bactériologie

Référence de qualité :

100% de conformité en bactériologie.

98% de conformité en physico-chimie dûs à un mauvais équilibre calcocarbonique le 25/02/2020.

LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Au nombre de 12, les contrôles ARS sont aléatoires et répartis durant l'année sur 4 points du réseau (St Félix D600, St Félix D350 aval réservoir des Fourches, départ Lavaur et départ Roquevidal).

ARS	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE				OBSERVATIONS
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE		
					Nombre	%	Nombre	%	
Turbidité (NTU)	12	0.14	0.22	<0.1	0	0	0	0	
pH	12	8.28	8.4	8.1			0	0	
Conductivité (µS/cm) à 25°	12	223	250	197			1	8	Du :17/01 Roquevidal
COT (mg/l)	12	0.85	1.1	0.7			0	0	
Aluminium (µg/l)	4	<25	42	<25			0	0	
Fer (µg/l)	4	<10	<10	<10			0	0	
Manganèse (µg/l)	4	<10	<10	<10			0	0	
Equilibre calcocarbonique	4						0	0	
Chlore libre mg/l	12	0.25	0.37	0.14					
Germes à 22°C (n/100 ml)	12		13	<1					
Coliformes (n/100 ml)	12		0	0			0	0	
E.Coli (n/100 ml)	12		0	0	0	0			
Entérocoques (n/100 ml)	12		0	0	0	0			
ASR (n/100 ml)	12		0	0	0	0			

Contrôle réglementaire obligatoire

Limite qualité :

100% de conformité en physico-chimie et bactériologie

Référence de qualité :

100% conforme en bactériologie.

92% conforme en physico-chimie lié à une mesure de conductivité inférieure à la référence non confirmée par nos contrôles internes nos contrôles internes.

Les contrôles IEMN sont effectués au minimum de manière hebdomadaire sur 5 points du réseau (2 à St Félix D600 et à l'aval du réservoir de 3000 m³, 1 à Puéchoursy, 2 à Lavaur et à Roquevidal).

IEMN	RECAPITULATIF				NON CONFORMITE				OBSERVATIONS
	Nombre	Moyenne	Maxi	Mini	LIMITE QUALITE		REFERENCE QUALITE		
					Nombre	%	Nombre	%	
Turbidité (NTU)	260	0.18	0.33	0.11	0	0	0	0	
pH	260	8.22	8.52	8			0	0	
Conductivité (µS/cm) à 25°	260	220	240	211			0	0	
Equilibre calcocarbonique									
COT (mg/l)	260	0.96	1.41	0.59			0	0	
Aluminium (µg/l)	260	42	67	<25			0	0	
Fer (µg/l)	260	<10	40	<10			0	0	
Manganèse (µg/l)	260	<10	26	<10			0	0	
Chlore libre mg/l	260	0.24	0.43	0					
Germes à 22°C (n/100 ml)	260		12	<1					
Coliformes (n/100 ml)	260		0	0			0	0	
E.Coli (n/100 ml)	260		0	0	0	0			
Entérocoques (n/100 ml)	260		0	0	0	0			
ASR (n/100 ml)									

Limite qualité :

Autocontrôle IEMN

Limite qualité :

100% de conformité en physico-chimie et bactériologie

Référence de qualité :

100% de conformité en physico-chimie et bactériologie





5 L'IRRIGATION

L'ORGANISME UNIQUE

L' autorisation unique pluriannuelle

Pour rappel, la Préfecture du Tarn a transmis à l'Institution l'arrêté interpréfectoral, en date du 20 juin 2016, portant autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole sur le sous-bassin Sor. L'autorisation unique de prélèvement est accordée pour une durée de 15 ans (jusqu'au 31 mai 2031) à l'IEMN qui est chargée, chaque année, de répartir les volumes autorisés détaillés par irrigant.

BILAN VOLUMIQUE HORS ÉTIAGE 2019-2020						
DÉPARTEMENT	MILIEU PRÉLEVÉ	VOLUME DEMANDÉ (m ³)	VOLUME AUTORISÉ (m ³)	VOLUME PRÉLEVÉ (m ³)	VP NOTIFIÉ SUR LE PÉRIMÈTRE (m ³)	RATIO VOLUME PRÉLEVÉ/ VOLUME AUTORISÉ
Total périmètre Organisme Unique	Cours d'eau (Laudot, Rigole, Canal du Midi, Sor et affluents, réseaux sous pression) et nappes d'accompagnement	716 250	716 250	320 471	1 150 000	44,74%

BILAN VOLUMIQUE ÉTIAGE 2020						
DÉPARTEMENT	MILIEU PRÉLEVÉ	VOLUME DEMANDÉ (m ³)	VOLUME AUTORISÉ (m ³)	VOLUME PRÉLEVÉ (m ³)	VP NOTIFIÉ SUR LE PÉRIMÈTRE (m ³)	RATIO VOLUME PRÉLEVÉ/ VOLUME AUTORISÉ
Total périmètre Organisme Unique	Retenues déconnectées	1 692 504	1 692 504	1 460 221	2 500 000	86,28%
	Cours d'eau (Laudot, Rigole, Canal du Midi, Sor et affluents, réseaux sous pression) et nappes d'accompagnement	4 657 300	5 939 300	5 584 631	6 150 000	94,03%

Cette année a été marquée par une irrigation très importante nécessitant une révision du Plan Annuel de Répartition (PAR) de l'Organisme Unique Sor dès le mois d'août en raison du risque de dépassement important des volumes autorisés. Un volume supplémentaire de 1 282 000 m³ a été autorisé par les services de l'Etat pour douze irrigants. Ainsi le volume autorisé dans le PAR Etiage 2020 cours d'eau a été de 5 939 300 m³. Ceci est la valeur la plus importante depuis la création de l'Organisme Unique en 2016.

La campagne d'irrigation 2020 (étiage) se caractérise par un ratio volume prélevé/volume autorisé important de 94 % pour les prélèvements réalisés en cours d'eau et nappes d'accompagnement.

LES VOLUMES PRÉLEVÉS EN IRRIGATION

L'Institution n'est pas seulement Organisme Unique mais également fournisseur d'eau d'irrigation.

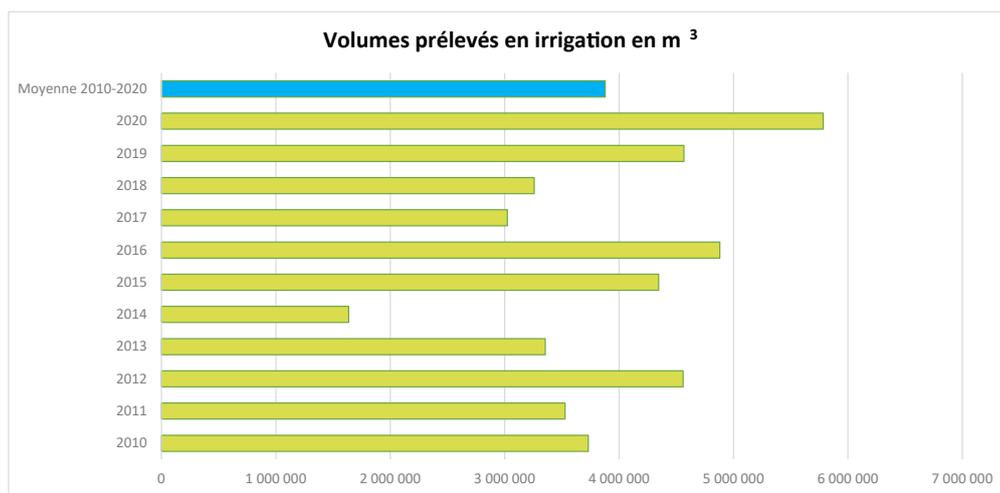
BILAN DES VOLUMES PRÉLEVÉS ET ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS PAR RAPPORT A LA MOYENNE (2014 à 2020)					
LIEU DE PRELEVEMENT	NATURE D'IRRIGANTS	VOLUMES PRÉLEVÉS 2019 en m ³	VOLUMES PRÉLEVÉS 2020 en m ³	MOYENNE en m ³ 2014 à 2020	ÉVOLUTION 2019/2020
SOR	A.S.A de Blan	965 597	1 531 486	851 783	58,61%
	A.S.A de St Germain	302 486	495 266	310 157	63,73%
	Isolés	197 715	181 615	170 257	-9,19%
	Sous Total	1 468 798	2 208 367	1 332 197	50,43%
LAUDOT	Isolés	27 881	34 770	24 143	24,71%
CANALISATIONS EXISTANTES	"A.S.A de Revel Nord A.S.A de Garvevaques Secteur de Couffinal"	1 578 527	1 755 703	1 305 445	11,22%
	A.S.A de Revel Sud	1 031 228	1 257 425	789 938	21,93%
	Sous Total	2 637 636	3 013 128	2 095 383	-33,14%
OUVRAGES DU CANAL DU MIDI	Subdiv. Carcassonne	276 860	346 857	258 387	25,28%
	Subdiv. Toulouse	70 705	103 023	83 982	45,71%
	Sous Total	347 565	449 880	342 370	29,44%
VERNASSONNE	Isolés	116 640	77 984	62 405	7,41
TOTAL CAMMAZES		4 569 924	5 784 129	3 856 498	26,57%

Le déroulement de la campagne d'irrigation

L'année 2020 a été marquée par une irrigation estivale soutenue aux mois de juillet et août. Les lâches au delà du débit réservé donc pour assurer le soutien d'étiage et la compensation des prélèvements ont réellement débuté à partir du 21 juin jusqu'au 3 septembre. Il en résulte des consommations supérieures à 2019 (+26,57%) avec 5 784 129 m³.

Plusieurs éléments pourraient expliquer cette forte consommation :

- L'hiver 2019-2020 a été particulièrement pluvieux, et les cultures d'hiver n'ont pas pu être toutes réalisées, par conséquent pour compenser il semblerait qu'il y ait eu plus de cultures d'été.
- Il semblerait aussi qu'il y ait eu des cultures de tournesol qui n'ont pas levé ou qui ont attrapé des maladies, elles ont alors été détruites et remplacées par du maïs.
- Sur certaines ASA, il semblerait que la culture du soja bio a nécessité cette année de très fortes consommations en eau et également certaines bornes d'arrosage ont été remises en service après plusieurs années de non utilisation.
- Début septembre, l'irrigation a continué pour faire lever les semences et arroser le ray-grass.
- Enfin l'absence totale de pluie de juin à fin septembre.

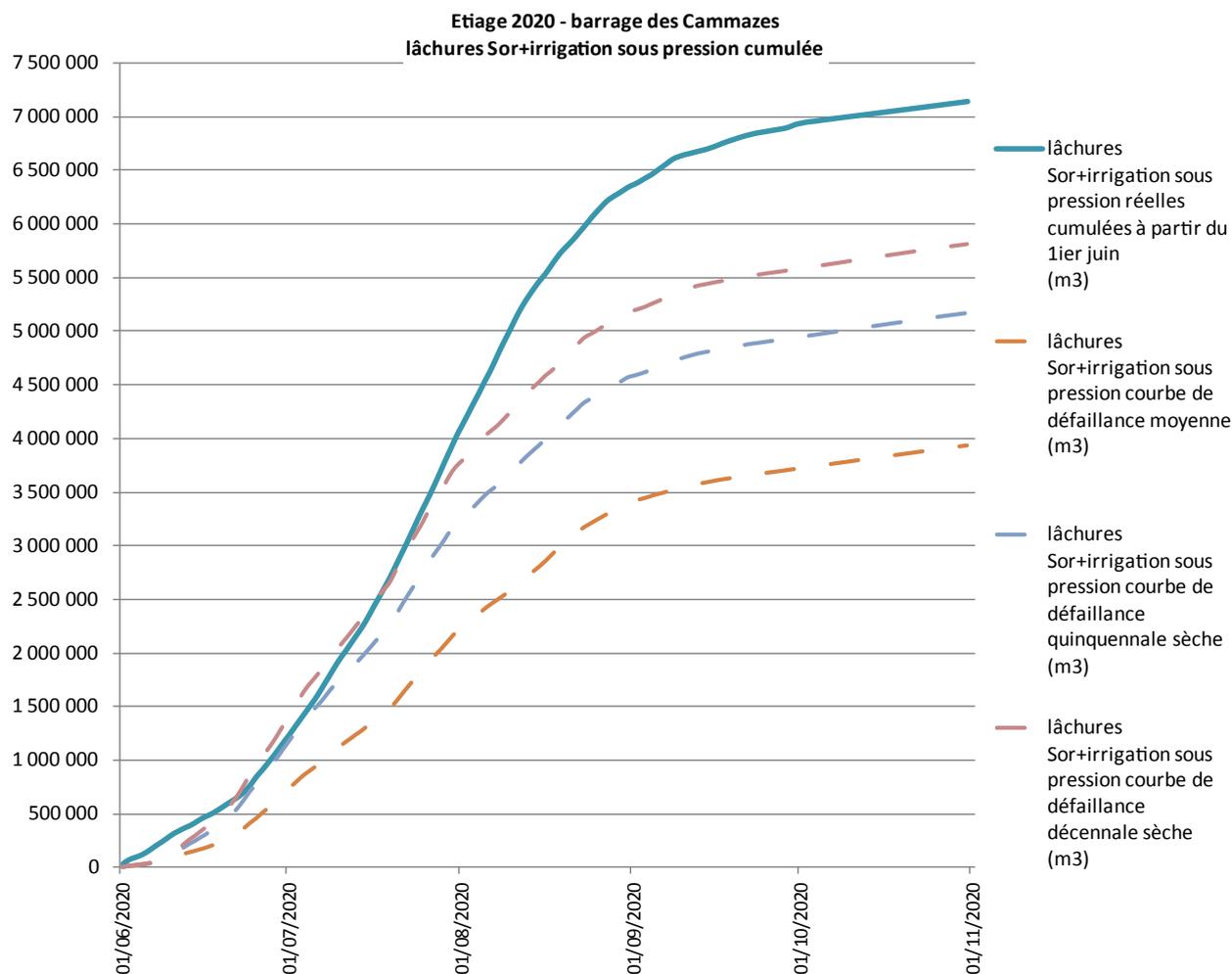


LA COMPENSATION DES PRÉLÈVEMENTS

Le volume des lâchers à l'aval du barrage des Cammazes

Les lâchures réalisées à partir du barrage des Cammazes visent à compenser l'irrigation sous pression, tout ou partie de l'irrigation prélevée dans le Sor et, en même temps, à maintenir le débit d'objectif de consigne fixé à Cambounet.

Pour 2020, le graphique ci-dessous présente les lâchures réalisées et les compare aux volumes prévus dans les courbes de défaillance :



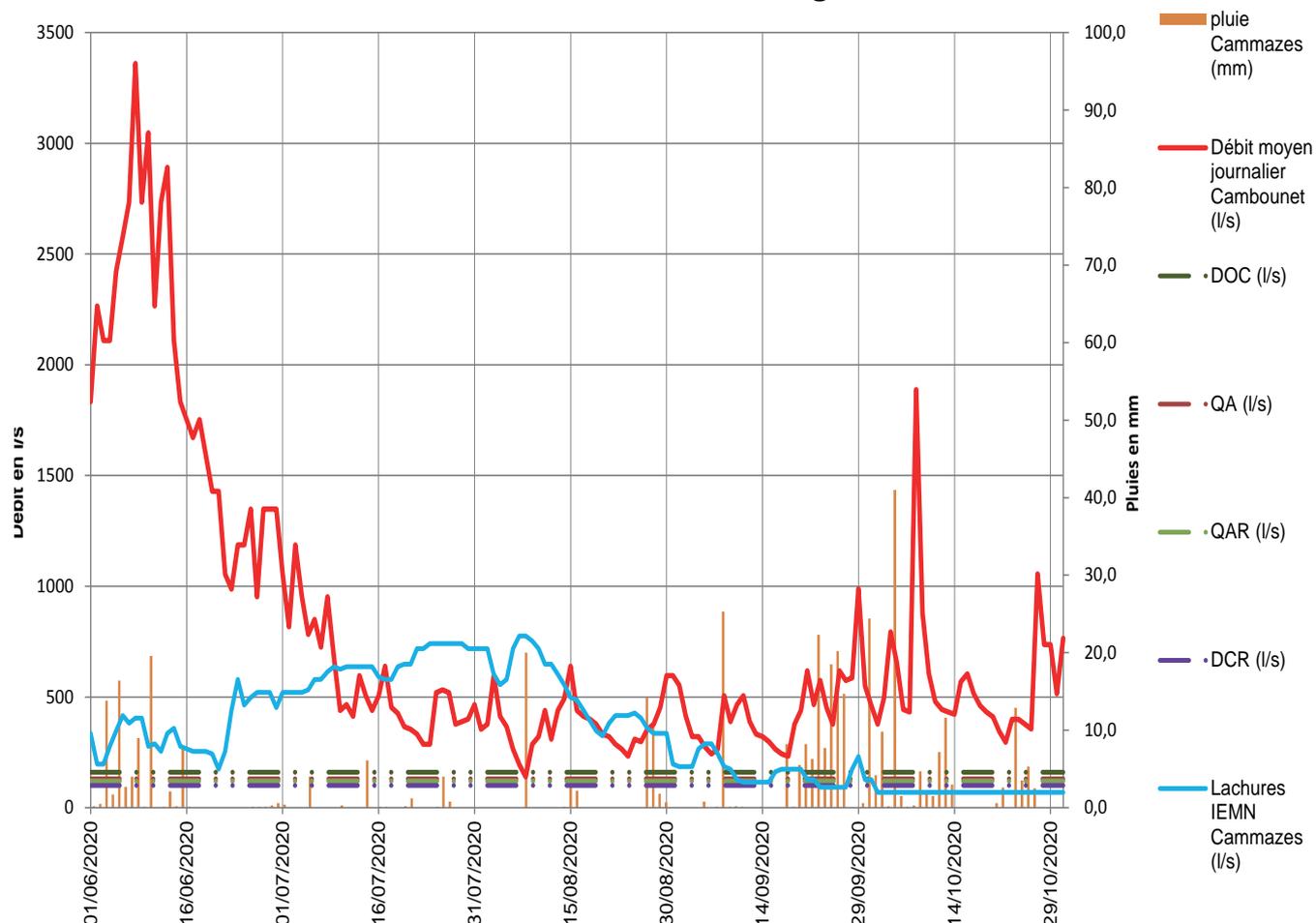
Le volume lâché à l'aval du barrage pour compenser l'irrigation et réaliser le soutien d'étiage en 2020 est proche de la vicennale sèche.

Les pluies du mois d'octobre ont été extrêmement bénéfiques, car elles ont stoppé l'irrigation et ont arrêté les lâchers de compensation du DOE à Cambounet sur Sor.

Le maintien du débit d'objectif de consigne

Le graphique montre le débit moyen journalier pendant la période d'étiage du 01/06/20 au 29/10/20.

Débit Sor à Cambounet étiage 2020



Les lâchures réalisées à partir du barrage des Cammazes visent à compenser l'irrigation sous pression, tout ou partie de l'irrigation prélevée dans le Sor et, en même temps, à maintenir le débit d'objectif de consigne fixé à Cambounet. Le graphique ci-dessus montre le QMJ3 : moyenne des débits journaliers sur les trois derniers jours pendant la période d'étiage du 01/06/20 au 31/10/20 (source DREAL). Il apparaît que l'IEMN a dû déstocker pour respecter ses obligations de compensation de l'irrigation. Les lâchures au-delà du débit réservé pour assurer le soutien d'étiage et la compensation des prélèvements ont réellement débuté à partir du 21 juin jusqu'au 23 septembre. Le DOE a été respecté sur toute la période d'étiage, à l'exception du 07/08/20. Afin d'optimiser les lâchures et respecter le DOE, l'IEMN et les principales ASA poursuivent leur travail pour perfectionner leur coordination. C'est pourquoi un dossier commun a été déposé dans le cadre de l'appel à projets de l'Agence de l'Eau Adour Garonne « efficacité et économies d'eau en agriculture » fin 2020.





6 L'ÉLECTRICITÉ

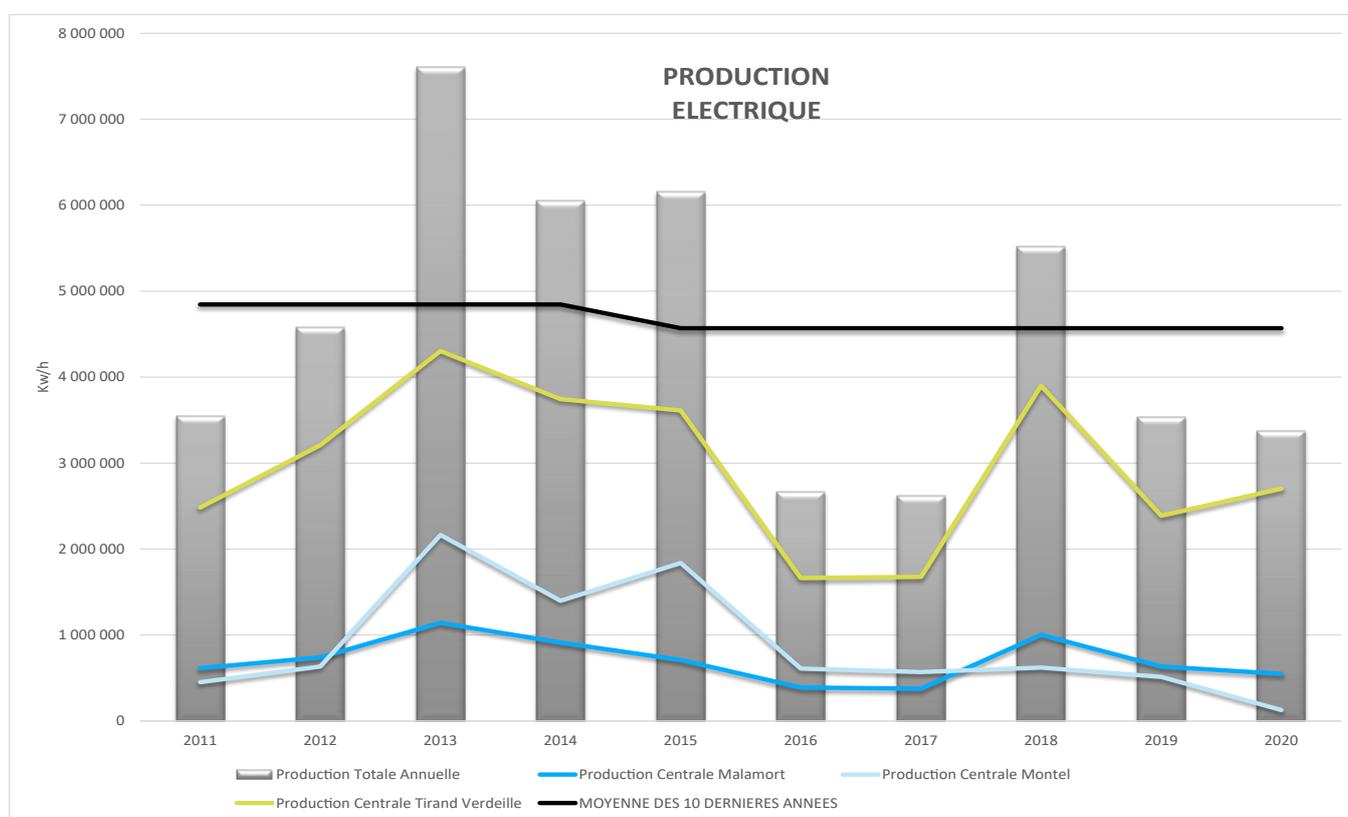
LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE

Pour l'année écoulée, la production électrique est de **3 378 899 Kw/h**. La répartition se fait comme suit :

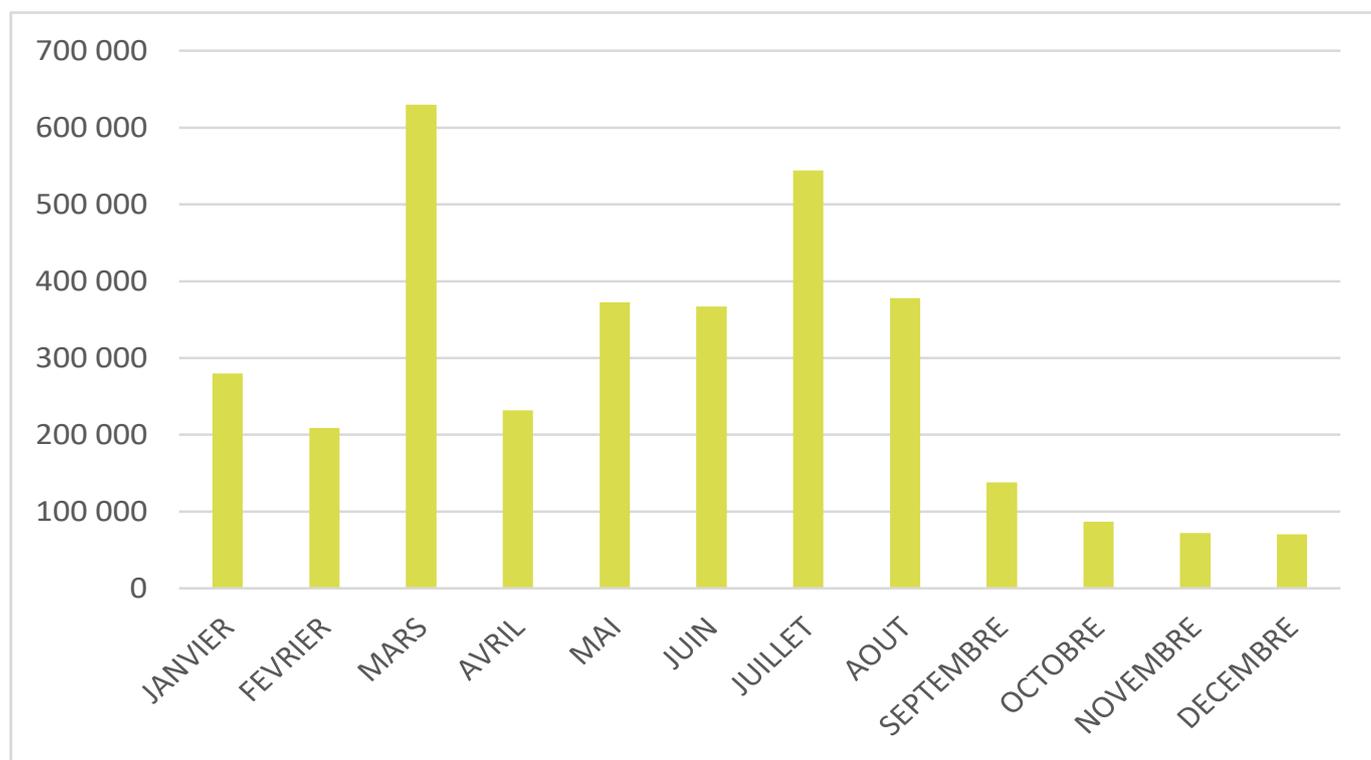
- Centrale Malamort : 548 201 Kw/h
- Centrale Montel : 127 114 Kw/h
- Centrales Tirand-Verdeille : 2 703 584 Kw/h

La moyenne des 10 dernières années s'établissant quant à elle à 4 567 955 kW/h, on observe une baisse de 26,03 %. La production 2020 n'est pas très élevée en raison d'une année plutôt sèche, et donc d'apports limités.

La production d'électricité annuelle par microcentrale en Kw/h



La production d'électricité mensuelle en Kw/h en 2020



Un système à énergie positive

En 2020, la consommation électrique totale enregistrée sur les usines de Picotalen s'élevait à 2 061 715 kw/h. Ainsi, au regard des 3 378 899 kw/h produits sur l'ensemble des microcentrales, le bilan énergétique de l'Institution reste positif.

Plus que jamais soucieuse de la préservation de l'environnement, l'Institution met tout en œuvre pour que ses usines soient de moins en moins énergivores et pour limiter l'impact de ses activités en valorisant l'énergie hydraulique, donc renouvelable, disponible.





7 LES TRAVAUX

LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN EXTERNE

Travaux de confortement du barrage des Cammazes



Entrepris depuis le mois de novembre 2019, les travaux de confortement du barrage des Cammazes ont pris fin en décembre 2020. Avec ces travaux, l'Institution des Eaux de la Montagne Noire a fait le choix d'anticiper les critères de sécurité futurs et ainsi de conforter la structure de son ouvrage.

Le poids de la culée rive gauche a été alourdi de 7 600 tonnes le biais de 19 tirants métalliques verticaux forés sur l'intégralité de sa hauteur jusqu'à la fondation rocheuse. Une drome flottante de 300 m a été installée dans la retenue. Cette grille permet de retenir les embâcles qui pourraient limiter la débitance de l'évacuateur de crues. Aussi, le parapet aval en béton, situé

au-dessus du déversoir, a été remplacé par un garde-corps en métal surélevé à 1,60 m. Il facilite ainsi l'évacuation des eaux notamment en période de crues.

Pour optimiser les dispositifs d'auscultation du barrage, deux pendules inverses ont été ajoutés permettant de mesurer en continu les mouvements de la voûte. En outre, une supervision a été mise place. Cet outil de télégestion sert à observer le barrage en temps réel. Enfin, une nouvelle passerelle d'accès aux autres dispositifs d'auscultation a été créée en pied de barrage pour garantir aux agents en charge des relevés un haut niveau de sécurité.

Ces travaux ont représenté un investissement de plus d'1,8 M d'€ HT subventionné à hauteur de 20% par les Départements de l'Aude, de Haute-Garonne et du Tarn.

En parallèle de ce dernier chantier, deux piézomètres ont été installés. Ils mesurent les pressions d'eau interstitielles dans des sols et des roches et renforcent ainsi les dispositifs d'auscultation de l'ouvrage.

Sécurisation de la desserte de l'eau potable

Débuté en janvier 2020, le chantier de sécurisation du réseau d'adduction d'eau potable s'est terminé en novembre. Les travaux ont consisté au doublement de la conduite DN 600 mm acier, intégralement posée sous le domaine public sur une distance de 2,5 km. Cette opération a représenté un montant de 1 852 000 € HT subventionné à hauteur de 20% par les Départements de l'Aude, de Haute-Garonne et du Tarn.



LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN RÉGIE

Usines

- Aménagement du chauffage Pic 1 et PIC Boues
- Réalisation d'une échelle accès vidange colonne de contact pré-ozonation dans le canal eau de lavage des filtres
- Travaux sur la pompe ABEL de lavage filtre presse à Pic Boues
- Travaux dans la bache de remise à l'équilibre Pic 1 File 1
- Travaux sur la vanne multifonction local rechloration
- Travaux sur le compresseur de Pic 3
- Travaux sur le dispatching de Pic 2
- Travaux sur le diffuseur d'ozone de Pic 2
- Travaux sur la pompe javel Pic 1
- Conception d'un châssis de support bac de mesures Pic Boues
- Confection d'une armoire en inox pour clés
- Installation d'un flotteur à Pic Boues
- Confection marquise protection pluie local rechloration
- Installation d'un rotor à Pic 3
- Installation de protections appareils de chauffage et accès Pic 2
- Installation de pompe de relevage à Pic Boues
- Déplacement matériel d'acidification Usines Effluents

Réseau AHL

- Travaux sur le bâtiment Pouroutounat

CAEB

- Modernisation pilotage filtre Chatain
- Installation pupitre tactile et modernisation du pilotage filtre Chatain

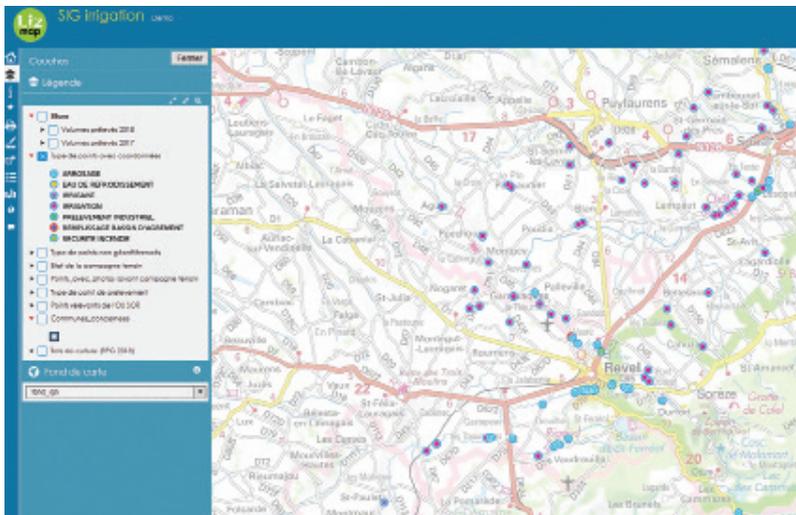
Microcentrales hydroélectriques

- Mise en place vannes de sectionnement et installation de batteries étanches sur la microcentrale de Malamort
- Travaux sur le local et la toiture de la microcentrale de Montel

Montant total des travaux en régie : 45 553,08 €

LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DU PATRIMOINE

Le nouveau SIG Irrigation



En juin 2020, l'IEMN s'est lancée dans une campagne de terrain dont le but est le géoréférencement de l'ensemble des points de prélèvements d'eau d'irrigation. Pour ce faire, chaque point a été renseigné par ses coordonnées GPS et photographié afin de le situer dans son environnement puis de l'intégrer au système d'Information Géographique de l'Institution. Au total 223 points ont été géoréférencés.

Visites d'inspection des barrages

Le 21 juillet se sont déroulées les deux visites d'inspection des barrages sur la même journée. Réalisées par la DREAL, ces contrôles annuels ont mis en exergue le bon état des ouvrages. Les visites ont comporté deux phases : une réunion de bilan de l'entretien, de l'exploitation et de la surveillance de l'ouvrage depuis la dernière visite d'inspection (balayage du rapport des visites techniques approfondies, et des rapports d'auscultation...) et une phase de visite proprement dite. En ce qui concerne le barrage des Cammazes, une présentation in situ des travaux en cours et une visite de la chambre des vannes ont été réalisées. VNF a effectué un essai d'ouverture des vannes de vidange. Un point relatif à la prochaine Etude de Danger (EDD), prévue en 2024, a également été fait. Ainsi, la DREAL a conclu qu'une vidange complète n'était pas nécessaire pour réaliser l'étude.

Examen exhaustif du barrage de la Galaube

Comme tous les barrages français de classe A, le barrage de la Galaube doit faire l'objet d'un diagnostic complet tous les dix ans. Cet examen exhaustif du barrage couvre l'ensemble des ouvrages qui le constitue y compris les parties habituellement noyées ou difficilement observables sans moyens spéciaux.

Afin de faciliter l'exploration des parties immergées, les services de l'IEMN ont proposé à la DREAL d'abaisser partiellement le niveau de la retenue. Ainsi, les eaux du barrage de la Galaube ont été transférées vers celui des Cammazes pour atteindre un niveau de 3,2 Mm³ au mois d'octobre 2020. La vidange décennale complète n'a donc pas été nécessaire et l'entreprise missionnée a pu effectuer ce contrôle à l'aide de robots subaquatiques.



L'examen, réalisé en majorité par le bureau d'expertise ISL, s'est tenu du 12 au 16 octobre. La société JIFMAR est intervenue pour faire un scan 2 D du parement amont, le passage avec robot sur des zones à contrôler, le scan 3 D du pied de la tour de prise et du « bouchon » de la galerie de dérivation provisoire. A la suite des inspections, seule la présence d'un début d'envasement en pied de barrage a été constatée.

Visite Technique Approfondie du barrage des Cammazes



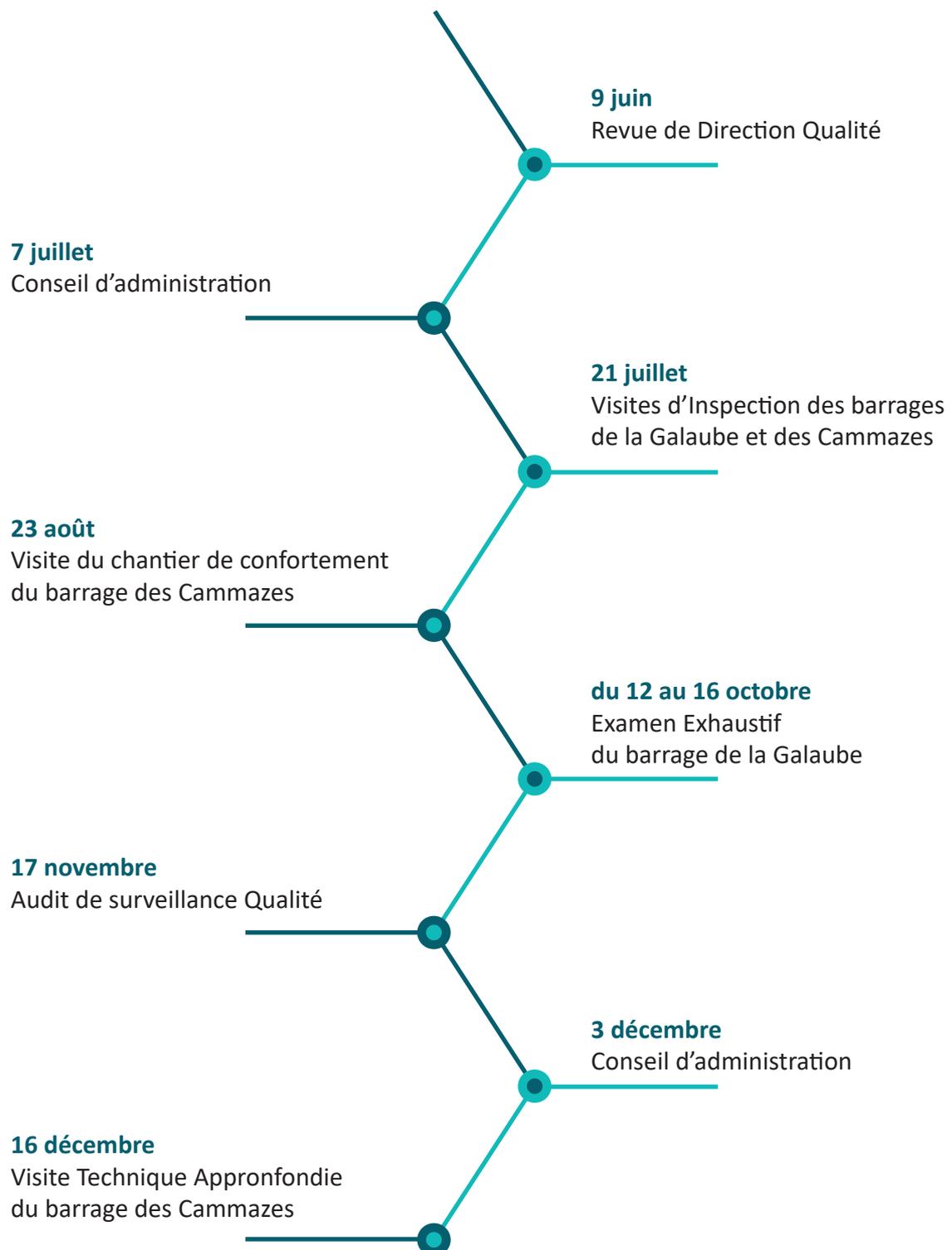
Vue en 3D du barrage des Cammazes réalisée dans le cadre du dossier des ouvrages exécutés des travaux de confortement de la culée rive gauche.

Le 16 décembre 2020 s'est tenue la VTA du barrage des Cammazes réalisée par le bureau d'expertise ISL. Ce contrôle annuel a été l'occasion pour les services de l'IEMN de présenter les récents travaux et l'intégration dans la base Monitor (supervision) des derniers outils d'auscultation tels que les deux nouveaux pendules inverses PDI 3 Bis (en clé de voute) et PDI 5 (en fondation) mais également les huit mesures de tension des tirants. Après différents essais des vannes de vidange de fond et une visite de l'ensemble de l'ouvrage, l'entreprise a conclu à un bon état du barrage.



8

**LE PANORAMA
2020**





9

**DES HOMMES ET
DES COMPÉTENCES**

LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2020, l'Institution comptait 40 emplois permanents répartis comme suit :

- **Filière technique (30 agents)** : 4 agents de catégorie A, 5 agents de catégorie B, 21 agents de catégorie C ;
- **Filière administrative (10 agents)** : 1 agent de catégorie A, 2 agents de catégorie B, 7 agents de catégorie C.

36 agents travaillent à temps complet, 2 à temps non complet (70 %) et 2 à temps partiel (80 % et 90 %), soit un équivalent temps plein de 39,1 agents.

L'Institution peut également avoir recours à des CDD pour des remplacements d'agents en congés maladie ou bien pour des activités ponctuelles (entretien des espaces verts en été pendant les période de congés)

LES MOUVEMENTS

Grans Travaux

- Départ : Carole BOUDET en mars 2020

Maintenance Usines

- Départ à la retraite : Michel LAMOTHE en juillet 2020
- Arrivée : Erwan GARROS en septembre 2020

LA FORMATION

En 2020, l'Institution a poursuivi ses efforts en matière de formation afin de garantir un haut niveau de compétences malgré les difficultés d'organisation liées à la situation sanitaire. Cette volonté de perfectionnement et d'acquisition de nouvelles compétences s'inscrit dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la politique qualité. En outre, elle permet d'assurer une source de motivation pour les agents évoluant au sein des différents services.

Les principales formations étaient réparties ainsi :

- **Administratives** : dossiers de retraite, opérations d'ordre budgétaire, mise en place du prélèvement à la source, charte graphique, dématérialisation des marchés publics...
- **Réseaux** : matériel de radiodétection et traitement informatique, autorisations d'intervention à proximité des réseaux...
- **Sécurité et santé au travail** : formation initiale et recyclage SST, habilitations électriques et travaux en hauteur.

LA CERTIFICATION QUALITÉ



L'ITEMN a obtenu en novembre 2019 le renouvellement de la certification ISO 9001 pour la cinquième fois consécutive. Le premier audit externe de surveillance, qui fait suite à ce renouvellement s'est tenu le 17 novembre 2020. Sept processus ont été audités par la société Socotec Certification : Ressources humaines, Ressources matérielles, Laboratoire, Direction, Production eau potable, Maintenance, Amélioration de la Qualité. L'auditeur a conclu au maintien de la certification.



CERTIFICAT

N° CSM/IEM001-001

certifie que le système de management de l'organisme :

INSTITUTION DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE

Siège social : 102 rue du Lac - 31670 LABEGE
Site secondaire : 2619 route de Carcassonne – 81540 SOREZE

a été évalué et jugé conforme aux exigences de la norme :

ISO 9001 : 2015

pour les activités suivantes :

Production et adduction d'eau potable.

Délivré le : 02/12/2019
Valable jusqu'au : 27/11/2022 (Sous réserve du maintien de la
conformité du système de management de l'organisme)

Guillaume REY Directeur Opérationnel



SOCOTEC Certification France
Tours Pacific, 13 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
www.socotec-certification-international.fr



10

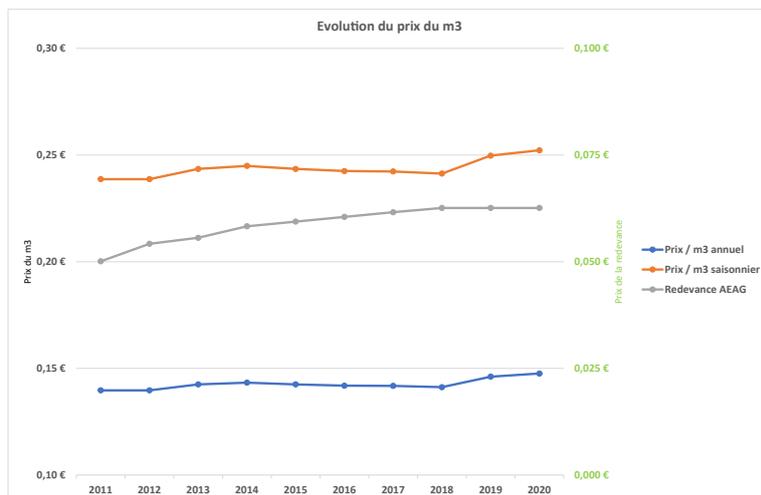
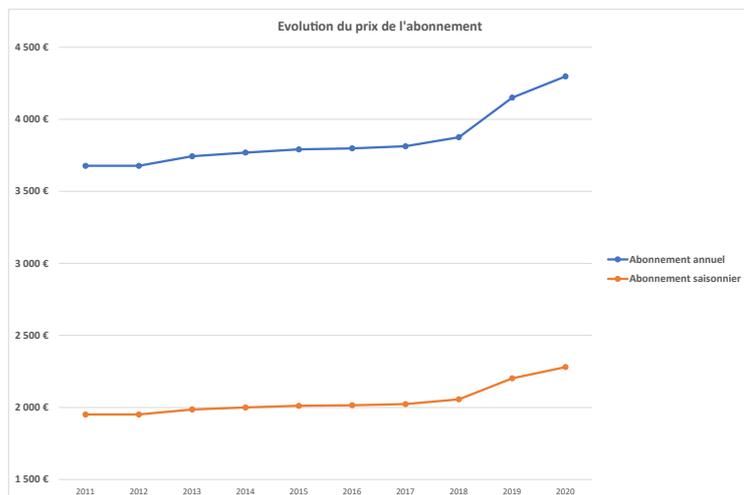
LES FINANCES

LES TARIFS DE L'EAU POTABLE

En application des formules de révision conventionnelles et conformément à ce qui a été annoncé lors des orientations budgétaires, les tarifs 2020 ont évolué :

- à la hausse de 3,5 % pour le tarif de l'abonnement,
- à la hausse de 1 % pour le tarif du mètre cube.

La redevance due à l'Agence de l'Eau Adour Garonne reste stable. Pour rappel, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa séance du 20 mars 2014 de passer la majoration de cette redevance de 5 % à 8 %.



LES TARIFS DE L'EAU D'IRRIGATION

Pour 2020, le Conseil d'Administration a acté une augmentation de 5% de l'ensemble des tarifs de l'eau d'irrigation par rapport à 2019. Cette évolution s'inscrit dans la nécessité d'une hausse progressive de 5% capitalisée

pendant dix ans à compter de 2011, destinée à compenser le déficit des recettes engendrées par les ventes d'eau d'irrigation pris en charge, jusqu'alors, par les usagers du budget Eau Potable.

LE TARIF DE L'ORGANISME UNIQUE

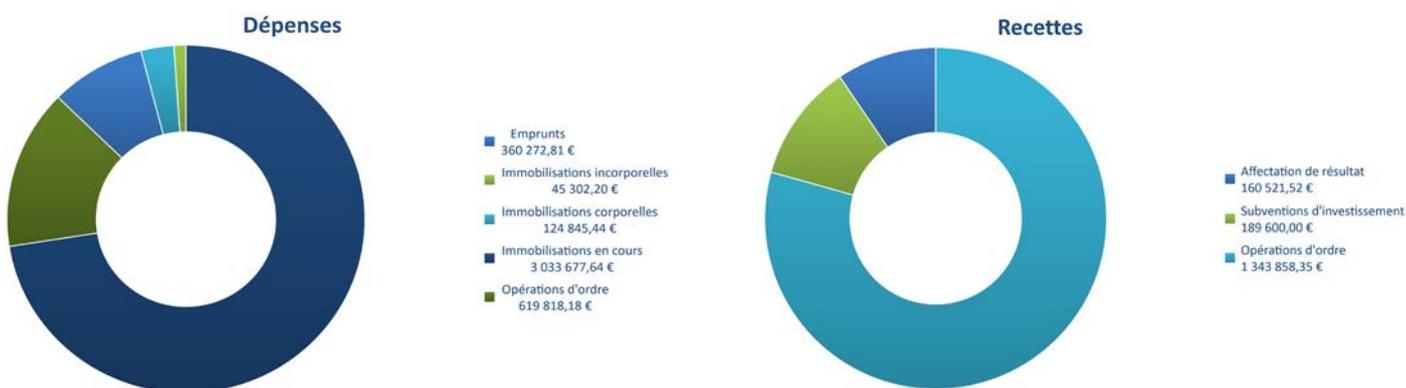
Les charges de l'IEMN en tant qu'OU doivent être supportées par les irrigants préleveurs. Afin de ne pas augmenter fortement la tarification OU pour recouvrir immédiatement les charges, l'IEMN a décidé de lisser et d'augmenter les recettes de 10% par an.

Pour l'année 2020, les tarifs ont été fixés ainsi :

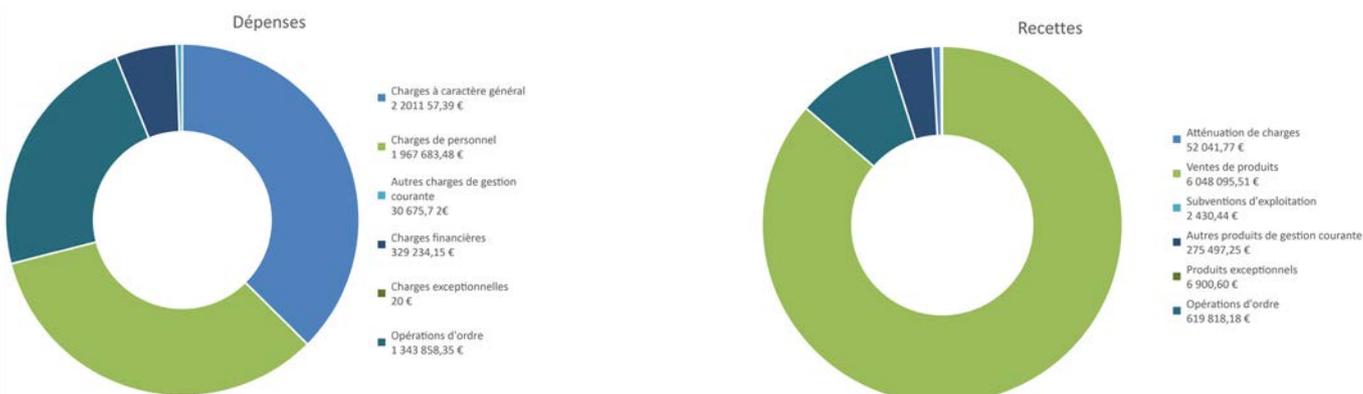
- part fixe : 30 € HT par point de prélèvement ;
- part variable : 0,00146 €HT/m³ autorisé.

LE BUDGET PRINCIPAL - EAU POTABLE

SECTION INVESTISSEMENT



SECTION EXPLOITATION



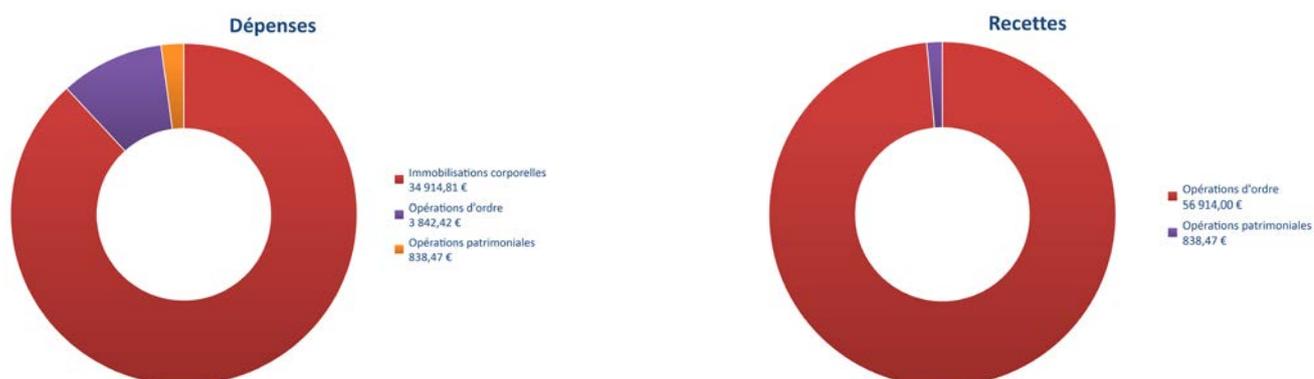
RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

2020	Section Investissement		Section Exploitation
	4 183 916,27 €	Dépenses	5 872 629,09 €
	1 693 979,87 €	Recettes	7 004 789,75 €
	566 418,17 €	Résultat global de clôture	4 043 300,54 €

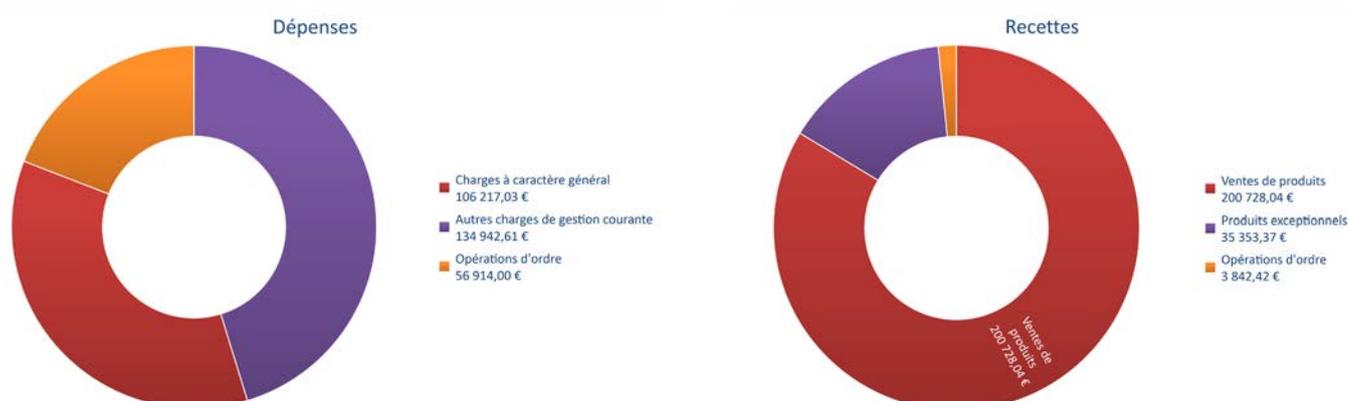
Le résultat global de clôture a été arrêté à 4 609 718,71 €

LE BUDGET ANNEXE N°1 - ÉLECTRICITÉ

SECTION INVESTISSEMENT



SECTION EXPLOITATION



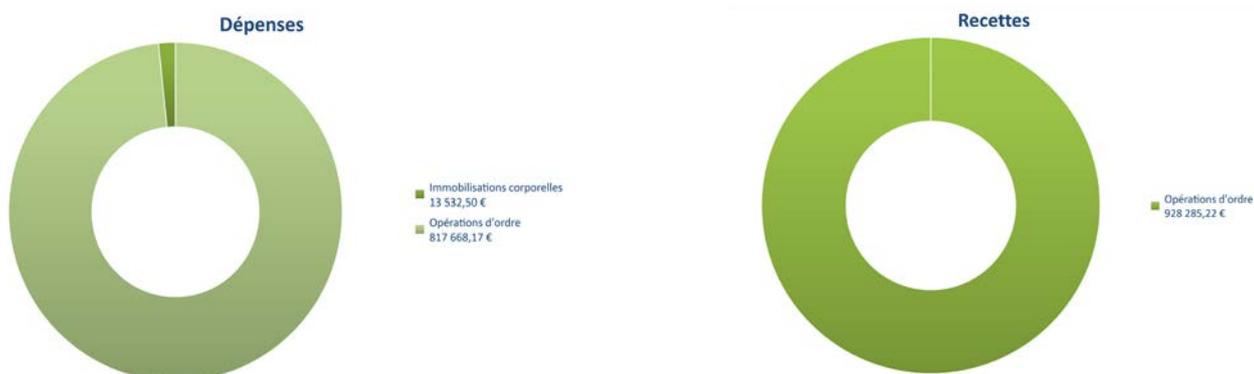
RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

2020	Section Investissement		Section Exploitation
	39 595,70 €	Dépenses	298 073,64 €
57 752,47 €	Recettes	239 923,83 €	
254 590,72€	Résultat global de clôture	5 274,84 €	

Le résultat global de clôture a été arrêté à 259 865,56 €

LE BUDGET ANNEXE N°2 - IRRIGATION

SECTION INVESTISSEMENT



SECTION EXPLOITATION



RÉSULTAT DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE

2020	Section Investissement		Section Exploitation
	831 200,67 €	Dépenses	1 645 826,84 €
928 285,52 €	Recettes	1 785 291,41 €	
2 126 232,59 €	Résultat global de clôture	508 127,56 €	

Le résultat global de clôture a été arrêté à 2 634 360,15 €



11

**LES INDICATEURS
DE PERFORMANCE**

LES INDICATEURS DES SERVICES D'EAU POTABLE

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2007 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics, l'Institution fait état des indicateurs suivants :

Indice	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	92%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	100	90	90	90	90	90	90	90%
Rendement du réseau de transport	100%	100%	94%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Indice linéaire des volumes non comptés	NE	NE	2,7 m ³ /km/j	-1,2 m ³ /km/j	-4,6 m ³ /km/j	0 m ³ /km/j	-2,4 m ³ /km/j*	-1 m ³ /km/j*	-3,6 m ³ /km/j*
Indice linéaire de pertes en réseau	NE	NE	2,7 m ³ /km/j	-1,2 m ³ /km/j	-4,6 m ³ /km/j	-1 m ³ /km/j	-3 m ³ /km/j*	-1,1 m ³ /km/j*	-3,6 m ³ /km/j*
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Néant	Néant	Néant	Néant	0,46%	Néant	Néant	Néant	Néant
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	10 ans	13 ans et 8 mois	12 ans et 5 mois	9 ans et 4 mois	9 ans et 5 mois	9 ans et 2 mois	6 ans et 5 mois	4 ans et 10 mois	3 ans et 10 mois

NE : Non évalué.

*Les indicateurs du réseau (rendement, indices linéaires des volumes non comptés et des pertes) sont calculés pour le réseau de transport de l'Institution. Le rendement est supérieur à 100% et les indices négatifs car les compteurs en entrée du réseau de transport voient une large gamme de débit sur laquelle ils ne peuvent être parfaitement calibrés.

A l'inverse, les compteurs de vente d'eau sont plus précis.



12

**LES MARCHÉS
PUBLICS**

LES MARCHÉS PUBLICS

Marchés de prestations intellectuelles

Etude de danger – Barrage de la Galaube

Titulaire : ISL INGENIERIE SAS

Montant : 35 700 € HT

Accords-cadres – à bons de commande

Fourniture de chaux

Titulaires : EUROCHO SAS, LHOIST FRANCE OUEST

Montant : engagement comptable prévisionnel 76 500 € HT annuel

Fourniture de soude liquide

Titulaires : BRENNTAG MIDI-PYRENEES, QUARON, GACHES CHIMIE

Montant : engagement comptable prévisionnel 91 875 € HT annuel

Fourniture de javel

Titulaires : GACHES CHIMIE, BRENNTAG MIDI-PYRENEES, QUARON

Montant : engagement comptable prévisionnel 54 900 € HT annuel

Marchés de service

Inspections par moyens spéciaux dans le cadre de l'examen exhaustif 2020 du barrage de la Galaube

Titulaire : JIFMAR OFFSHORE SERVICES

Montant : 53 165 € HT